LES MOBILITÉS À L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Peu de départs de la région mais de nombreuses mobilités intrarégionales

Insee Analyses Hauts-de-France • n°198 • Octobre 2025

En 2022, 40 900 néobacheliers des Hauts-de-France s'inscrivent en première année d'enseignement supérieur. Pour près de 60 % d'entre eux, leur formation se situe hors de leur zone d'emploi (ZE) de résidence l'année du baccalauréat, soit plus qu'en moyenne nationale. En effet, les mobilités au sein de la région y sont fréquentes. En revanche, seuls 10,7 % des néobacheliers quittent la région. Les ZE sièges d'académie de Lille et d'Amiens concentrent une part importante de l'offre et attirent ainsi de nombreux néobacheliers. Par ailleurs, les jeunes originaires de l'académie de Lille sont moins mobiles que ceux de l'académie d'Amiens, où l'offre de formation est moins développée.
Les titulaires d'un bac général, ceux qui ont obtenu une mention très bien, ceux d'origine très favorisée ou inscrits dans les formations les plus sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, écoles de commerce ou d'ingénieurs) s'éloignent plus souvent pour poursuivre leurs études.

En partenariat avec :

Région Hauts-de-France

En 2022, 40 900 néobacheliers originaires des Hauts-de-France acceptent une proposition d'admission sur la plateforme **Parcoursup** pour une formation post-bac en France, hors apprentissage et enseignement à distance ► **sources**. Pour 24 100 d'entre eux, elle est dispensée dans une zone d'emploi (ZE) différente de celle où ils résidaient l'année du baccalauréat, soit 59,1 % contre 57,5 % au niveau national. Au regard de la distance entre le lieu de résidence et le lieu d'étude, l'accessibilité entre les deux zones ou leurs contraintes personnelles, ces **inscrits mobiles** sont amenés à déménager ou effectuer des navettes quotidiennes.

10,7 % des néobacheliers quittent la région et 48,4 % changent de zone au sein de la région

Parmi ces néobacheliers étudiant hors de leur ZE d'origine, 4 400 s'inscrivent en dehors de la région, soit 10,7 % des inscrits originaires des Hauts-de-France. C'est la part la plus faible derrière l'Île-de-France, 6,2 points en dessous de la moyenne nationale (16,9 %).

Par ailleurs, 19 800 jeunes s'inscrivent dans une autre ZE au sein de la région, soit 48,4 % des néobacheliers originaires des Hauts-de-France. Ils sont 7,8 points de plus qu'en moyenne nationale (40,6 %). 43,6 % changent de ZE au sein de leur académie et seuls 4,8 % des néobacheliers changent d'académie au sein de la région. En effet, les infrastructures de transports facilitent les mobilités intra-académiques. De plus, l'algorithme de Parcoursup favorise les affectations au sein de l'académie.

En 2022, 7 800 néobacheliers originaires d'autres régions s'inscrivent dans les Hauts-de-France. Ils représentent 17,5 % des 44 300 étudiants inscrits en 1re année de la région, qui gagne ainsi 3 400 étudiants de 1re année au jeu des départs et des arrivées. Elle est la 2e région de France avec le solde le plus élevé en effectifs derrière l'Île-de-France.

Pour les sorties des Hauts-de-France comme pour les entrées, les principaux échanges se font avec les 3 régions limitrophes : l'Île-de-France, le Grand Est et la Normandie.

Les néobacheliers quittent moins leur ZE d'origine lorsque l'offre y est développée

Dans les Hauts-de-France, 74 400 places de formation sont proposées sur Parcoursup dans les établissements d'enseignement supérieur. Cela représente 1,8 place par néobachelier originaire des Hauts-de-France acceptant un vœu, soit le ratio le plus élevé de France après la Martinique. Quelques formations sont surreprésentées par rapport à l'offre nationale : les Brevets de technicien supérieur (BTS) – notamment les BTS services –, les écoles d'ingénieurs et les Diplômes d'État (DE) sanitaires. À l'inverse, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques sont sous-représentées.

Si toutes les zones d'emploi proposent des places dans l'enseignement supérieur, l'offre est inégalement répartie sur le territoire. Les zones d'Amiens, Valenciennes et Calais bénéficient d'une offre universitaire large ► **figure 1**, ► **méthodologie**. Celle de Lille se distingue par une offre importante, notamment en faculté privée. 7 zones ont une offre universitaire restreinte ou spécifique.

Les néobacheliers originaires des ZE qui à l'opposé disposent de très peu d'établissements ou d'une offre peu ou moyennement diversifiée ► **figure 2**, situées notamment à l'ouest et à l'est de la région, quittent beaucoup plus souvent leur ZE que ceux originaires des ZE avec une offre beaucoup plus importante.

De nombreuses entrées et peu de sorties pour les sièges d'académie de Lille et d'Amiens

Les deux ZE sièges des académies de Lille et d'Amiens se distinguent fortement. Elles ont un **taux d'entrée** élevé, avec

7 étudiants en 1re année sur 10 venant d'ailleurs ► **figure 3**. Et surtout, leur **taux de sortie** est très faible, avec moins d'un néobachelier originaire de ces ZE sur 4 quittant ces zones. Grâce à ces entrées nettement supérieures aux sorties, la zone de Lille gagne 12 400 néobacheliers, soit le solde le plus élevé de la région devant celui de la ZE d'Amiens (+ 3 600). Ces deux zones offrent en effet de nombreuses places (respectivement 4,7 et 3,8 places par néobachelier, contre 1,8 en moyenne) dans des formations très diversifiées. Plus de la moitié de l'offre de chaque académie est concentrée dans leur siège (55 % pour Lille et 58 % pour Amiens) ► **Pour en savoir plus [1]**.

En particulier, la ZE de Lille regroupe 43 % des places de formation des Hauts-de-France, contre seulement 13 % pour celle d'Amiens. Elle se démarque également par l'importance de son offre universitaire privée, avec 10 500 places proposées sur Parcoursup, soit un tiers de l'offre globale de la ZE et 29 % de l'offre nationale en licences privées. La zone de Lille dispose également de formations non présentes dans le reste de la région – par exemple l'Institut d'études politiques (IEP), l'École supérieure de journalisme (ESJ) ou certaines licences accès santé (LAS) – et l'offre de formation en écoles de commerce ou d'ingénieurs y est particulièrement développée. Ces spécificités participent à l'attractivité de Lille, y compris pour les néobacheliers originaires d'Amiens.

Certains néobacheliers partent de ces sièges vers d'autres ZE de leur académie proposant pourtant une offre moins développée. Ils s'inscrivent notamment en BTS, en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) ou en CPGE. En effet, certaines formations spécifiques ne sont pas proposées dans la ZE siège, et les néobacheliers peuvent avoir été refusés dans les formations sélectives plus proches.

Des sorties moins fréquentes dans l'académie de Lille que dans l'académie d'Amiens

Les néobacheliers originaires de l'académie de Lille sont moins mobiles que ceux venant de l'académie d'Amiens. C'est à la fois vrai pour les ZE siège (20,7 % contre 23,9 %) et pour les autres ZE (65,5 % contre 80,8 %). En effet, la moitié des ZE de l'académie de Lille propose une offre universitaire soit large, soit restreinte ou spécifique, permettant de limiter les départs.

Parmi les néobacheliers sortants, une majorité rejoint la ZE siège d'académie de Lille. Son accessibilité (transports en commun ferroviaires, accès routiers et autoroutiers…) permet d'éviter à certains étudiants de déménager. En particulier, 7 néobacheliers

► 1. Caractérisation de l'offre de formation des ZE et principaux flux entre ZE

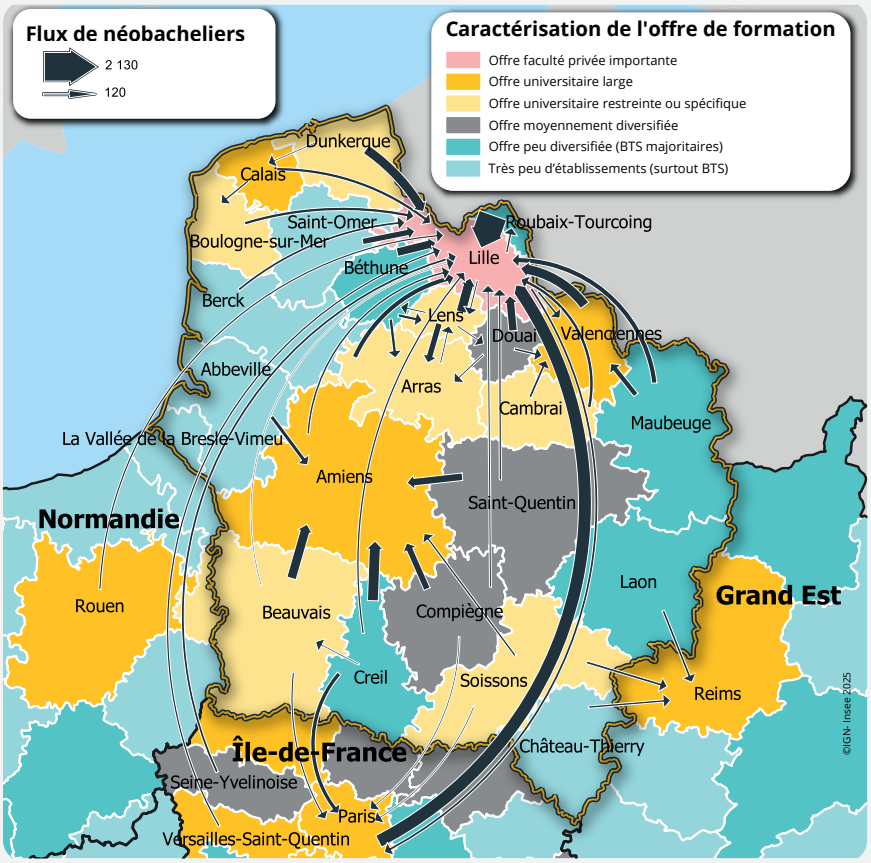

Note : Les flèches partent de la ZE du domicile l'année du baccalauréat et se dirigent vers la ZE de formation dans le supérieur. La largeur des flèches est proportionnelle au nombre de néobacheliers concernés par cette mobilité.
Lecture : En 2022, 962 néobacheliers originaires de la ZE de Paris s'inscrivent à une formation située dans la ZE de Lille.
Champ : Flux de 100 néobacheliers ou plus ayant accepté un vœu hors apprentissage et enseignement à distance dans Parcoursup durant la phase principale située dans une autre ZE que leur ZE de résidence l'année du bac.
Source : MESR-SIES, Parcoursup 2022.

► 2. Décomposition du taux de sortie selon les caractéristiques de la ZE d'origine

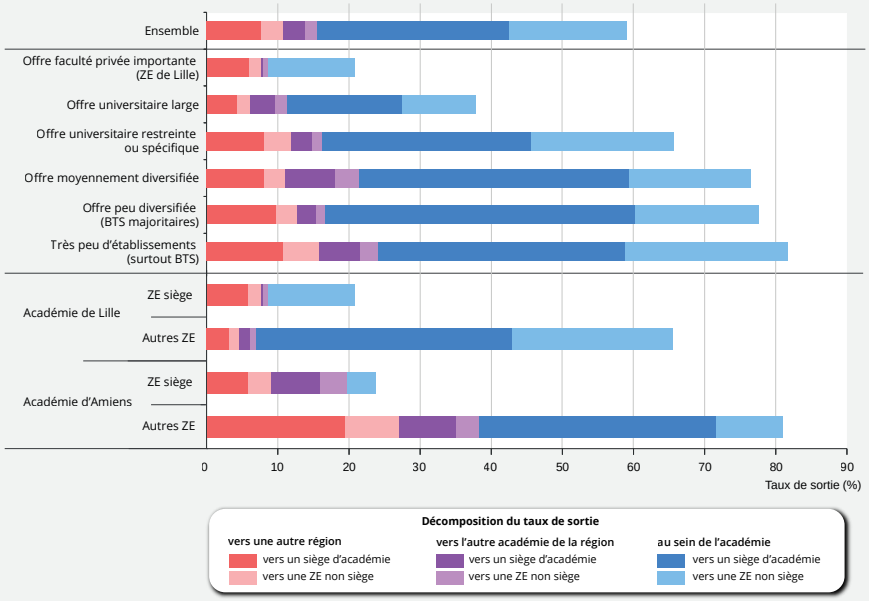

Lecture : 37,9 % des néobacheliers originaires des ZE caractérisées par une offre universitaire large s'inscrivent hors de leur ZE d'origine. En particulier, 16,1 % rejoignent la ZE siège de leur académie.
Champ : Néobacheliers ayant accepté un vœu hors apprentissage et enseignement à distance dans Parcoursup durant la phase principale.
Source : MESR-SIES, Parcoursup 2022.

originaires de la ZE de Roubaix-Tourcoing sur 10 rejoignent la ZE de Lille du fait de sa proximité. Les néobacheliers rejoignent fréquemment d'autres ZE de l'académie, grâce au maillage de l'offre sur le territoire. En particulier, les flux sont généralement importants entre ZE reliées par une des 3 universités multi-sites (université d'Artois, université polytechnique des Hauts-de-France et université du littoral Côte d'Opale (ULCO)). Il y a en revanche peu de départs vers l'académie d'Amiens et hors de la région.

Deux zones hors siège de l'académie de Lille ont la particularité d'attirer plus d'étudiants qu'ils n'en partent. Celle d'Arras a le taux d'entrée le plus élevé de la région (75,7 %). Celle de Valenciennes a le taux de sortie le plus faible après les ZE sièges (43,1 %), grâce à son offre universitaire large. Ces deux ZE correspondent respectivement aux pôles principaux de l'université d'Artois et de l'université polytechnique des Hauts-de-France, et leur offre y est centralisée. Elles proposent respectivement 2,5 et 2,1 places par néobachelier résident. La ZE de Valenciennes attire des néobacheliers originaires des ZE reliées par son université multi-site, mais aussi des zones de Lille et de Douai. Les jeunes originaires de cette dernière rejoignent plus souvent Valenciennes qu'Arras malgré leur lien via l'université d'Artois.

À l'opposé, très peu de néobacheliers venant d'autres zones s'inscrivent dans les ZE de Maubeuge – proposant une offre peu diversifiée – et de Dunkerque – ZE à la fois frontalière et littorale –. Le siège de l'ULCO s'y situe pourtant, mais son offre est plutôt équilibrée entre ses ZE d'implantation (notamment avec Calais et Boulogne-sur-Mer) et parfois redondante entre les zones.

Dans chacune des zones hors siège de l'académie d'Amiens, plus de 3 néobacheliers sur 4 s'inscrivent hors de leur ZE d'origine. Les ZE hors siège de cette académie disposent en effet d'une offre réduite : celles de Beauvais et Soissons, où elle est la plus développée, ne bénéficient que d'une offre universitaire restreinte ou spécifique. De plus, parmi ces nombreuses sorties, une part importante des néobacheliers rejoint l'académie de Lille ou quitte la région. En effet, les sièges de Lille et Paris concurrencent celui d'Amiens avec une offre particulièrement développée, et certaines ZE sont plus proches du siège de Reims. Plus la zone est proche de la frontière avec une autre région, plus les néobacheliers qui en sont originaires quittent les Hauts-de-France (jusque 62,6 % pour Château-Thierry).

Les zones de Laon et de Compiègne se démarquent par une part importante d'étudiants venant d'ailleurs. En particulier, de nombreux néobacheliers s'inscrivent en école d'ingénieurs dans l'université de technologie de Compiègne (UTC). Cependant, comme pour les autres ZE de l'académie d'Amiens, ces entrées ne suffisent pas à compenser les nombreuses sorties.

Les néobacheliers généraux, les lauréats d'une mention très bien et ceux d'origine très favorisée sont plus mobiles

Les titulaires du bac général sont plus mobiles ► **figure 4**. Ils quittent plus souvent la région, leur académie ou rejoignent plus fréquemment leur siège d'académie. En revanche, les titulaires des bacs technologique et professionnel s'inscrivent davantage dans une autre ZE de leur académie, en lien avec la répartition géographique des BTS.

Les titulaires d'une mention Très bien avec les félicitations du jury (TBF) sont également plus mobiles, et en particulier quittent beaucoup plus fréquemment la région. Quant à ceux qui obtiennent une mention Très bien, ils sont en proportion plus nombreux à changer d'académie ou à rejoindre leur ZE siège. Enfin, ceux sans mention s'inscrivent davantage dans d'autres ZE de leur académie.

L'**origine sociale** influence les parcours scolaires : les élèves d'origine très favorisée sont surreprésentés parmi ceux qui ont suivi la voie générale ou qui ont une mention. Cela peut aussi jouer directement sur les choix d'orientation et de mobilité, notamment du fait du coût des études éloignées et/ou de formations parfois coûteuses, et ce malgré les politiques publiques ayant pour objectif de limiter les inégalités (résidences universitaires, aides aux logements, bourses d'enseignement supérieur).

Ainsi, plus leur origine est favorisée, plus les néobacheliers sont mobiles. Les très favorisés changent de région, d'académie ou rejoignent leur siège d'académie plus souvent que les autres, tandis que les néobacheliers d'origine moyenne ou favorisée rejoignent davantage une ZE non siège de leur académie.

Les néobacheliers de la région quittent plus souvent leur ZE d'origine qu'en moyenne nationale alors qu'ils appartiennent plus souvent aux catégories les moins mobiles. Les titulaires d'un bac professionnel sont en effet surreprésentés parmi les néobacheliers originaires de la région (14 % contre 12 % à l'échelle nationale), de même que ceux d'origine défavorisée (19 % contre 15 %).

Des mobilités plus fréquentes pour rejoindre les formations les plus sélectives

L'inscription en écoles de commerce et de management, écoles d'ingénieurs, CPGE ainsi que dans d'autres formations sélectives et/ou inégalement réparties géographiquement implique fréquemment des mobilités, et

► 3. Taux d'entrée, taux de sortie, nombre de places par néobachelier originaire de la zone et caractérisation de l'offre de formation des ZE des Hauts-de-France

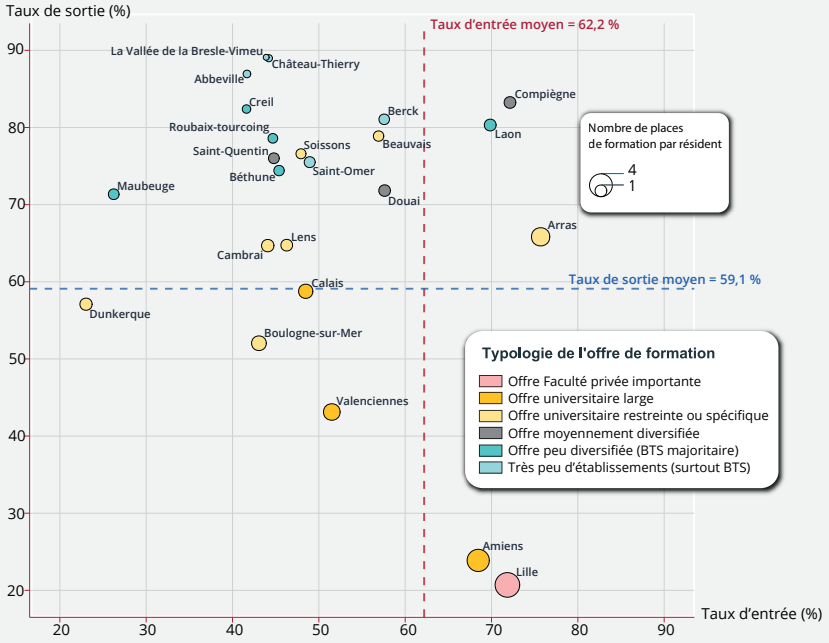

Lecture : La ZE de Lille propose 4,7 places par néobacheliers résident, avec une offre privée importante. 20,7 % des néo-bacheliers originaires de cette zone s'inscrivent dans une formation située en dehors, tandis que 71,8 % de ceux qui s'y inscrivent viennent d'ailleurs.
Champ : Néobacheliers ayant accepté un vœu hors apprentissage et enseignement à distance dans Parcoursup durant la phase principale.
Source : MESR-SIES, Parcoursup 2022.

notamment des changements de région. Les CPGE scientifiques sont la seule formation avec plus de sorties de la région que d'entrées. En effet, s'ajoute à une offre restreinte dans la région le fait que les CPGE les plus prestigieuses attirent une partie des meilleurs élèves à Paris. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs participent – avec les licences en droit ou science politique – à l'attractivité de la région, en particulier d'élèves d'origine très favorisée, ces études étant parfois très coûteuses.

Certaines formations – et notamment les licences et les BUT – ne sont proposées que dans quelques ZE et les rejoindre peut également nécessiter des mobilités, en général au sein de l'académie voire de la région. En particulier, dans les Hauts-de-France, les parcours d'accès spécifiques santé (PASS) se situent dans les sièges d'académie et les LAS sont inégalement réparties sur le territoire.

À l'inverse, les DE infirmier, les BTS services et les BTS production sont présents dans quasiment toutes les zones d'emploi des Hauts-de-France. Ainsi, peu de néobacheliers s'y inscrivant changent de ZE.

► 4. Décomposition du taux de sortie selon les caractéristiques des néobacheliers

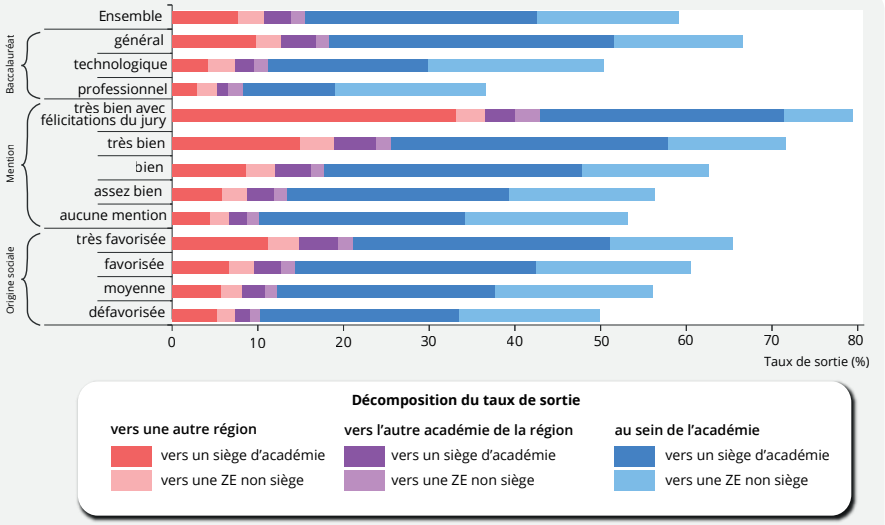

Lecture : Seuls 36,6 % des néobacheliers professionnels originaires des Hauts-de-France s'inscrivent dans une autre ZE lorsqu'ils poursuivent leurs études.
Champ : Néobacheliers ayant accepté un vœu hors apprentissage et enseignement à distance dans Parcoursup durant la phase principale.
Source : MESR-SIES, Parcoursup 2022.

Géraldine Caron, Solène Hilary
Insee Hauts-de-France

Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr.

► Sources

L'étude repose sur les données de **Parcoursup** 2022 du MESR-SIES (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

► Méthodologie

Une **typologie nationale des ZE** a permis de les regrouper selon les similarités de leur offre de formation en termes de répartition par type de formation. La ZE de Lille est regroupée avec d'autres ZE où le poids du privé dans l'offre de formation est élevé. Mais contrairement à d'autres ZE de cette classe, elle bénéficie également d'une offre universitaire importante, avec un nombre de places élevé et des formations très diversifiées. Elle est donc proche de celle d'Amiens et de la plupart des autres sièges d'académie en termes d'importance de l'offre.

Les **zones d'emploi sièges d'académie** sont au nombre de 32. On considère que les académies d'Aix-Marseille, Orléans-Tours et Nancy-Metz disposent de deux ZE sièges.

La ZE inter-académique de Maubeuge est considérée comme étant dans l'académie de Lille bien qu'une part limitée se situe dans l'académie d'Amiens. On considère distinctement les parties régionales et non régionales des ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu et de Beauvais.

► Définitions

Les **néobacheliers** sont les élèves ayant obtenu leur baccalauréat en 2022. On parle d'**inscription** quand ils acceptent une proposition d'admission dans Parcoursup en France, hors apprentissage et formations à distance, durant la phase principale en juillet 2022. Dans les faits, certains d'entre eux renoncent finalement à s'inscrire : choix d'un autre projet d'études hors Parcoursup (y compris à l'étranger), entrée sur le marché du travail, décès, problème médical…

Un néobachelier est **mobile** lorsque sa zone d'emploi de résidence l'année du baccalauréat diffère de celle du lieu où est dispensée la formation à laquelle il s'inscrit.

Taux d'entrée : parmi les néobacheliers inscrits dans la ZE, part provenant d'une autre ZE.

Taux de sortie : parmi les néobacheliers qui habitaient la ZE l'année du bac, part s'inscrivant dans une autre ZE.

L'**origine sociale** du néobachelier fait référence à la catégorie socioprofessionnelle la plus élevée parmi celle de chaque parent.

► Pour en savoir plus

- [1] « Les mobilités à l'entrée dans l'enseignement supérieur à Amiens – Un pôle attractif pour les bacheliers de l'académie », Insee Analyses Hauts-de-France n° 199, octobre 2025
- [2] « En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur », Insee Première n° 2031, janvier 2025
- [3] « Entrée dans l'enseignement supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille », Insee Analyses Hauts-de-France n° 79, juin 2018.
- [4] Définition de l'origine sociale

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directrice de la publication :
Catherine Renne

Rédactrice en chef :
Laetitia Baudrin

Secrétariat de rédaction :
Clotilde Demanne

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2025

www.insee.fr
@ InseeHdf